

LES TRANSVERSALES DE LYON 2

COLLOQUE
30 NOVEMBRE 2023

Les libertés économiques face aux défis du 21ème siècle : Quel équilibre jurisprudentiel ?



COMITÉ SCIENTIFIQUE : V. Goesel-Le Bihan et J. Heymann

PRÉSENTATION DES TRANSVERSALES 2023

Les libertés économiques face aux défis du XXIème siècle. Quel équilibre jurisprudentiel ?

Colloque du 30 novembre 2023

Les libertés économiques - liberté d'entreprendre, contractuelle ou de circulation - sont le plus souvent reconnues comme des libertés fondamentales dans les différents ordres juridiques. Quelle protection cette reconnaissance emporte-t-elle et dans quelle mesure permet-elle aujourd'hui - et permettra-t-elle demain - de relever les défis du XXIème siècle ?

La protection de l'environnement et des droits humains, la justice sociale, la souveraineté économique et la défense de la démocratie appellent en effet l'adoption de mesures fortes. Par quelles techniques et en dessinant quel "équilibre", le juge contribue-t-il à relativiser ces libertés et à obliger les pouvoirs publics et/ou les acteurs économiques à agir dans leur sens ?

Les contrôles exercés par les différents juges et les "équilibres" ainsi atteints seront analysés de manière générale avant de faire l'objet d'approfondissements sectoriels.

OUVERTURE

9h00 **Allocutions :** **Nathalie DOMPNIER**, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2, **Adrien BASCOULERGUE**, Doyen de la Faculté de droit Julie-Victoire Daubié, **Valérie GOESEL-LE BIHAN**, Directrice de l'Unité de recherche en droit Transversales, Professeure de droit public à l'Université Lumière Lyon 2

MATINÉE

1. De l'absolutisation à la fondamentalisation/relativisation des libertés économiques : d'hier à aujourd'hui

Présidence : **Frédéric SUDRE**, professeur émérite de droit public, Université de Montpellier

9h15 **Le déséquilibre originel : Libertés économiques versus législations sociales aux USA et en France** (15 mn/15 mn)
Audrey BACHER-PERETTI, Maître de conférences en droit public à l'Université de Lorraine et **Emmanuel DOCKÈS**, Professeur de droit privé à l'Université Lumière Lyon 2

9h45 **Un équilibre général actuel ? des libertés fondamentales, mais relatives** (10 minutes chacun)

9h45/9h55 En droit de la CEDH

Aurélia SCHAHMANÈCHE et **Xavier SOUVIGNET**, Professeurs de droit public à l'Université Lumière Lyon 2

9h55/10h05 En droit de l'Union

Jeremy HEYMANN, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

10h05/10h15 En contentieux constitutionnel allemand

Maximilian GERHOLD, Docteur en droit des universités de Toulouse et de Passau

10h15/10h25 En contentieux constitutionnel français

Valérie GOESEL-LE BIHAN, Professeure de droit public à l'Université Lumière Lyon 2

10h25/10h35 En droit administratif

Christophe ROUX, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

10h35/10h45 En droit privé

Aude-Solveig EPSTEIN, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris Nanterre

10h45 Pause

11h00 Discussion

2. Des techniques jurisprudentielles de relativisation des libertés économiques : aujourd'hui et demain plus encore ?

Présidence : Régis FRAISSE, Conseiller d'État honoraire, ancien Président de la CAA de Lyon

11h15 Des techniques classiques : quelle possibilité de restreindre les libertés économiques ?

En droit de la CEDH, en droit de l'Union, en contentieux constitutionnel allemand, en contentieux constitutionnel français, en droit administratif, en droit privé

Mêmes intervenants (10 minutes chacun)

12h15 Pause repas

APRÈS-MIDI

14h00 Des techniques classiques : quelle possibilité d'influencer l'exercice des libertés économiques ? Fiscalité incitative et principe d'égalité (USA et UE/France) (10 mn/10 mn)

Lukasz STANKIEWICZ, Professeur de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3 et Emmanuel JOANNARD-LARDANT, Professeur de droit public à l'Université Lumière Lyon 2

14h20 Des techniques envisageables : les pistes

En droit de la CEDH, en droit de l'Union, en contentieux constitutionnel allemand, en contentieux constitutionnel français, en droit administratif, en droit privé

Mêmes intervenants (5 minutes chacun)

14h50 Discussion

3. De quelques domaines et juges concernés : une relativisation des libertés économiques à multiples visages

Présidence : à confirmer

Les domaines

15h00 L'exercice d'une activité professionnelle : la prostitution

Arnaud CASADO, Maître de conférences en droit privé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

15h15 Les transports

Christophe PAULIN, Professeur de droit privé à l'Université Toulouse Capitole

15h30 Les données

Gaëlle MARTI, Professeure de droit public à l'Université Jean Moulin Lyon 3

15h45 L'obligation de vigilance/La RSE

Jean-Christophe RODA, Professeur de droit privé à l'Université Jean Moulin Lyon 3

16h00 Pause

16h15 Le droit du travail/droit pénal : le délit de harcèlement institutionnel (à distance)

Patrice ADAM, Professeur de droit privé à l'Université de Lorraine

Les juges

16h30 Le recours à l'arbitrage commercial et d'investissement

Denis MOURALIS, Professeur de droit privé à l'Université d'Aix-Marseille

16h45 L'office du juge dans les procédures-bâillons et les procédures stratégiques mettant en cause les libertés économiques

Benjamin MORON-PUECH, Professeur de droit privé à l'Université Lumière Lyon 2

17h00 Discussion

PROPOS CONCLUSIFS

17h15 *Philippe TERNEYRE, Professeur de droit public à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour*

LES TRANSVERSALES DE LYON 2

L'objet principal de cette rencontre périodique, lancée en 2016, est d'exposer, analyser et comparer les jurisprudences européennes et internes relatives aux droits et libertés et les techniques de protection qu'elles mettent en oeuvre, afin d'éprouver le dialogue des juges et l'idée d'équivalence des protections. D'autres chemins de traverse, entre le droit et son entour, sont parfois empruntés.

Un pont entre les Universités de Lyon, Sciences Po Lyon et l'Université de Saint-Etienne, le droit public et le droit privé, mais aussi les différents territoires que les juristes ne cessent d'arpenter.

Site de publication des actes : transversales.org

Grand Amphithéâtre

Faculté de droit Julie-Victoire Daubié

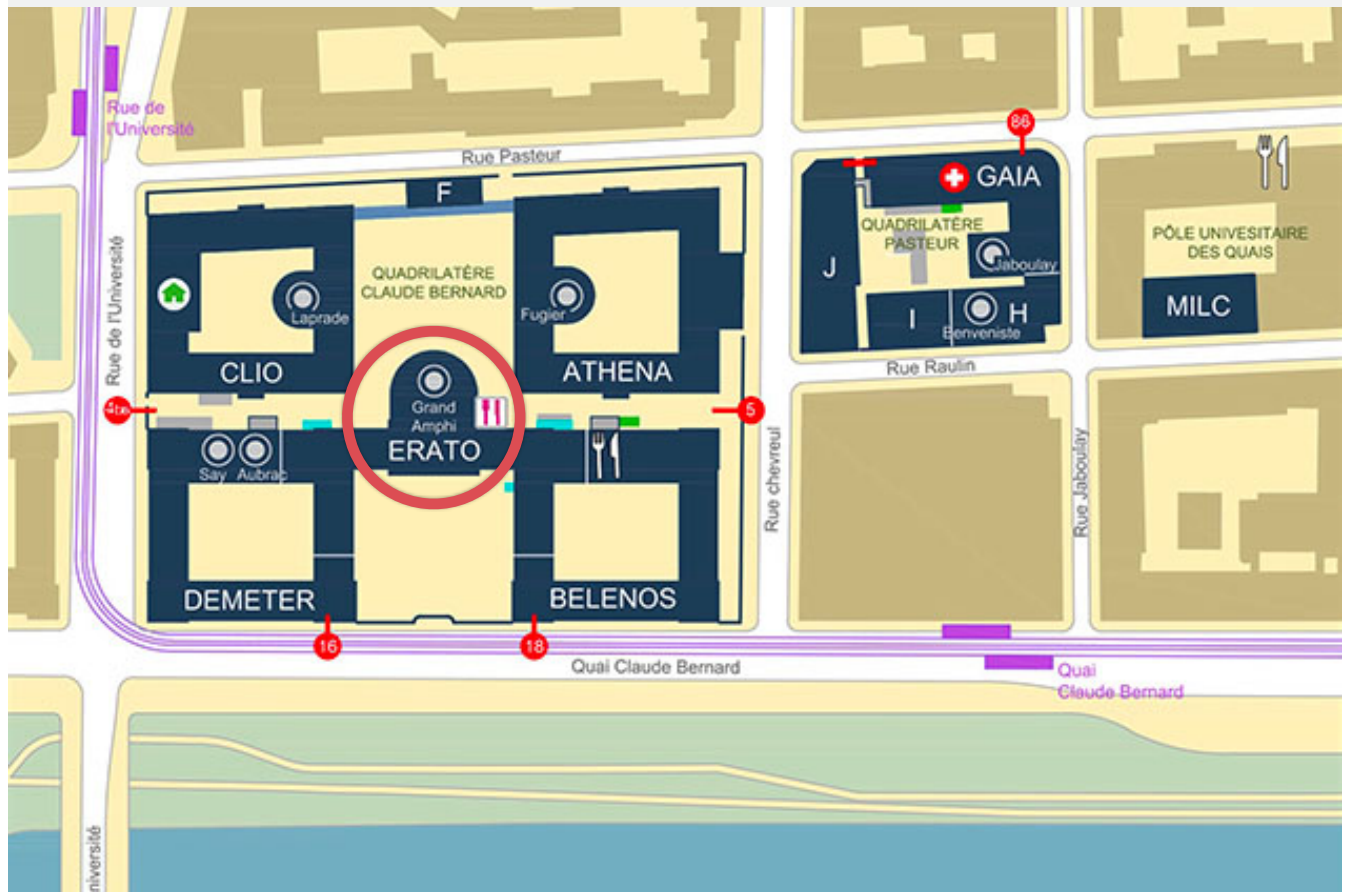
Université Lumière Lyon 2

4 bis, rue de l'Université - 69007 Lyon Tramway T1, arrêt « Rue de l'Université »

Inscription obligatoire, sauf enseignants-chercheurs et étudiants de Lyon 2 :

<https://transversales.net/inscription-transversales-2023>

Contact : nathalie.rivier@univ-lyon2.fr



TRANSVERSALES
unité de recherche en droit

— université
— Lumière
— Lyon 2

**FACULTÉ DE DROIT
JULIE - VICTOIRE
DAUBIÉ**

msh
Lyon St-Étienne